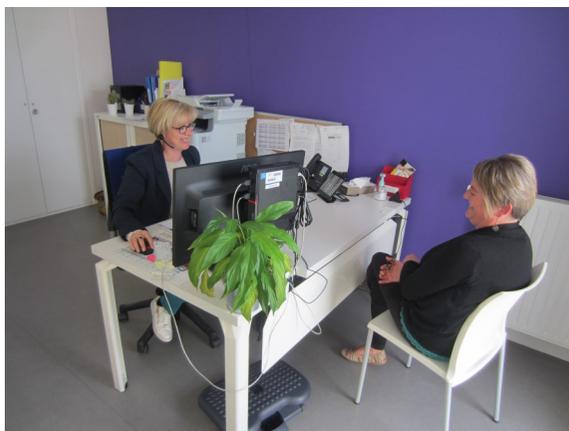


Comment nous contacter ?

Sur votre propre initiative, sur conseil d'un proche, de votre médecin traitant ou de tout autre professionnel de santé ou social. :

- en prenant rendez-vous auprès du secrétariat du CMPS au **02.97.41.58.60**
- ou en vous présentant directement au CMPS de Muzillac ou dans les antennes de Nivillac ou Sarzeau.



Les soins sont pris en charge par l'assurance maladie.

Les informations sont enregistrées dans un **Dossier Patient Informatisé** permettant d'assurer la continuité des soins. L'ensemble des logiciels informatiques utilisés par l'EPSM Morbihan est soumis et a fait l'objet d'une autorisation par la CNIL (Commission Nationale des Informations et Libertés) dans les conditions fixées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Où nous trouver ?

Le CMPS de Secteur



**3 rue du stade,
56190 MUZILLAC**
☎ **02 97 41 58 60**

Accueil du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 18h00
et sur rendez-vous

Les antennes



**2 rue de la piscine,
56130 NIVILLAC**
☎ **02 99 90 66 65**



**1 A, rue Adrien Régent,
56370 SARZEAU**
☎ **02 97 48 03 37**

Accueil du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h00
et sur rendez-vous

**En dehors des horaires d'ouverture,
si urgence, contacter le 15**

EPSM Morbihan
22 rue de l'Hôpital - 56890 Saint-Avé
02.97.54.49.49 - www.epsm-morbihan.fr
Service Communication - Juin 2023

CMPS DE MUZILLAC

*Centre Médico-Psychologique
de Secteur*



**Accueil du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 18h00
et sur rendez-vous**

3 rue du stade - 56190 MUZILLAC

☎ **02 97 41 58 60**

Qui sommes-nous ?

Le Centre Médico-Psychologique de Secteur (CMPS), composé de professionnels de l'Établissement Public de Santé Mentale du Morbihan, est le premier interlocuteur et le pivot de l'organisation des soins en santé mentale sur un territoire.



Les missions du CMPS :

- Accueil, information, évaluation, orientation
- Consultations médicales, infirmières, psychologiques et sociales.
- Entretiens individuels, thérapies de groupe,
- Activités thérapeutiques individuelles et/ou de groupe,
- Visites à domicile.

Le CMPS travaille en réseau avec les partenaires du territoire (secteur) du champ social, médico-social et sanitaire.

Le CMPS regroupe un Hôpital de Jour (HJ) sur Muzillac ainsi que des Centres Médico-Psychologiques (CMP) et des Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), sur les sites de **Muzillac**, **Nivillac**, **Sarzeau**.

Les professionnels

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :

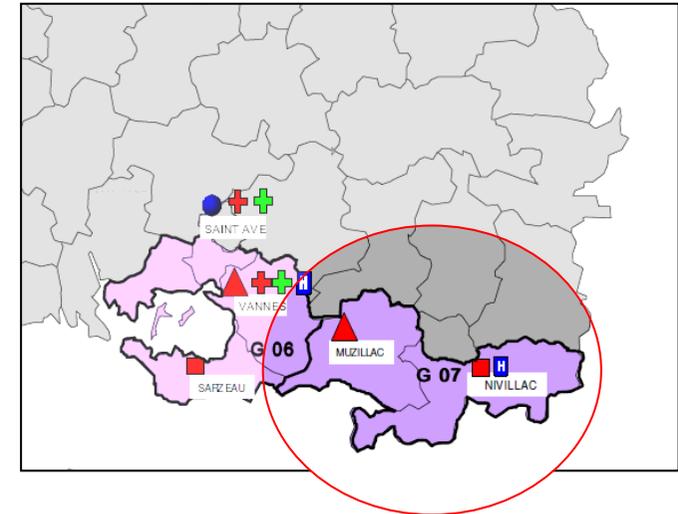
- Psychiatres
- Psychologues
- Assistantes sociales
- Cadre de santé
- Infirmier.e.s
- Psychomotricien.ne
- Secrétaire Médicale
- Agent de Service Hospitalier



L'ensemble du personnel est tenu au secret médical et professionnel

Qui accueillons-nous ?

Les soins spécialisés en santé mentale s'adressent à une population âgée de plus de 18 ans, et domiciliée dans les communes suivantes :



CMPS de MUZILLAC :

Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, Le Guerno, Muzillac, Noyal-Muzillac.

Antenne NIVILLAC :

Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin, Saint-Dolay, Thehillac.

Antenne SARZEAU :

Arzon, Le Tour-du-Parc, Saint-Armel, Saint-Gildas-de-Rhuys, Sarzeau.